

## Charte de l'Habitat

publié le samedi 3 septembre 2011

<http://www.lignyenbarrois.com/wp/vie-sociale/charte-de-lhabitat/>

Les conditions de vie et l'environnement de l'homme contribuent à son épanouissement et à sa qualité de vie pour mieux vivre avec les autres, donc ensemble dans une même collectivité.

En la matière tout ne dépend pas de la Municipalité mais elle a un rôle à y jouer avec les habitants et ses différents partenaires.

Pour ce faire, le principal outil dont nous nous sommes dotés depuis 2004 est la « *charte de l'habitat et du bien vivre ensemble* ».

Instance multipartenariale qui associe l'Office de Tourisme, la Commune, l'OPH de la Meuse, la Communauté d'Agglomération, le CIAS, le Comité des Fêtes et des habitants.

Chacun, dans le cadre de ses compétences respectives, travaille avec les autres sur des thématiques qui améliorent le cadre de vie et le mieux vivre ensemble.

A titre d'exemples, nous pouvons citer :

– La fête des voisins, le fleurissement, la valorisation du patrimoine local, l'aménagement des quartiers, la réhabilitation des immeubles, les travaux de voirie, les programmes de ravalement de façades, l'organisation de manifestations ou animations à destination de publics ciblés ou de l'ensemble de la population... et tout ce qui aide à mieux vivre ensemble.

---

Mairie de Ligny-en-Barrois - 2, rue de Strasbourg - 55500 Ligny-en-Barrois - Tél. 03 29 78 02 22 - Fax.  
03 29 77 04 04